

Article 31 du Règlement

Monsieur le Président, je constate que vous êtes impatient. [Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je ne suis pas impatient. J'adore écouter le député. Il lui restera dix minutes de débat après 15 heures, sans compter les dix minutes de questions et d'observations.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

L'EMPLOI

LES MISES À PIED À LA DOMINION TEXTILE DE MONTRÉAL—L'IMPORTANCE DES PROGRAMMES DE FORMATION

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, la Société Dominion Textile, de Montréal, a annoncé, en février, qu'elle serait forcée de mettre 425 employés à pied cette année à cause de l'Accord de libre-échange. A quoi ces employés peuvent-ils s'attendre? Le gouvernement n'agit pas!

Il s'est écoulé assez de temps depuis février pour mettre en oeuvre des programmes permettant à tous les travailleurs de demeurer dans leur municipalité et d'occuper un emploi d'égale valeur correspondant soit au salaire qu'ils recevaient, soit à leurs compétences.

Le gouvernement doit assumer ses responsabilités et veiller à ce que ces programmes de formation favorisent la diversification et le développement des économies locales.

Que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration indique clairement quels programmes de formation seront fournis aux travailleurs de la Dominion Textile et à tous les autres Canadiens touchés par l'Accord de libre-échange.

Monsieur le Président, réaffecter des fonds du Régime d'assurance-chômage à de vagues programmes de formation pour des emplois inexistantes ne suffit pas!

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE LIBAN—LES PRESSIONS POUR RETIRER LES FORCES ÉTRANGÈRES

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, j'attire encore une fois l'attention de la Chambre sur la situation tragique qui règne au Liban.

Dimanche dernier, à Halifax, j'ai participé à un rassemblement de quelque 500 personnes organisé par la Canadian Lebanon Society. Je me suis entretenu avec des gens dont les parents habitent dans des abris et dont la vie est constamment en danger.

Les Canadiens d'origine libanaise sont convaincus que les Libanais de toutes factions et religions peuvent oeuvrer ensemble pour régler leurs problèmes, si seulement on retire les interventionnistes étrangers.

Je me joins aux Canadiens d'origine libanaise de la Nouvelle-Écosse afin d'exhorter le gouvernement du Canada à user de son influence et de sa position au sein du Conseil de sécurité pour présenter aux Nations Unies ou pour prendre lui-même les mesures nécessaires au retrait de toutes les forces étrangères du Liban en vue de mettre fin au massacre d'innocents.

Par ailleurs, je prie instamment le gouvernement du Canada de songer à rétablir des services consulaires efficaces au Liban, au profit des Canadiens qui désirent se rendre dans ce pays agité ou en revenir.

* * *

LES AUTOCHTONES

LE FINANCEMENT DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Cadieux) doit rencontrer plus tard aujourd'hui les représentants des étudiants autochtones, dont certains ont observé une grève de la faim durant plus de trois semaines. D'autres étudiants poursuivent ce moyen de pression dans l'espoir d'avoir un accès convenable aux outils qui leur permettront de réaliser leur potentiel en tant qu'étudiants. Ces autochtones croient, et nous, de notre parti, sommes d'accord avec eux, que le financement des études postsecondaires constitue une obligation pour le Canada résultant des traités conclus entre nos gouvernements et les Premières nations.

J'ai remis hier au ministre une copie d'une pétition signée par les enseignants du Confederation College et